

Responsable de contrats de maintenance

Le métier

Responsable de contrats de maintenance, vous serez l'interlocuteur privilégié des clients (direction, votre homologue gestionnaire du contrat...) pour toutes les questions contractuelles concernant le bon déroulement des contrats dans les domaines financier, technique, sécurité, qualité et environnement. Au sein de votre entreprise, vous serez en contact avec les représentants sécurité, qualité et environnement, ainsi qu'avec les services administratifs, comptables et techniques.

Vos missions consisteront à :

1. Déterminer

- les ressources nécessaires à la réalisation des prestations décrites dans contrat, en respectant le seuil de rentabilité du contrat déterminé par la Direction
- les actions de formation du personnel nécessaires à la réalisation du contrat

2. Aider

- le responsable opérationnel pour la mise en place initiale de son organisation en lui fournissant le personnel ayant les compétences requises pour réaliser les prestations du contrat
- à la mise en oeuvre des différentes mesures décidées lors des réunions avec le client
- à l'amélioration permanente de la rentabilité du contrat dans le respect de la législation en vigueur : réduction des coûts, amélioration des performances

3. Suivre, analyser

- le bon déroulement du contrat, dans le respect des engagements contractuels
- les tableaux de bord, et alerter le responsable opérationnel en cas de dérive
- la rentabilité du contrat, l'écart entre les budgets prévus et réalisés
- vous assurer que l'ensemble des prestations réalisées entrent bien dans le cadre du contrat

4. Gérer

- le contrat dans les domaines financier, technique, sécurité, qualité, environnement
- le personnel sur site (avec le responsable opérationnel), dans le respect : de la législation du travail, du règlement intérieur de l'établissement client (sécurité, concepts appliqués dans l'entreprise comme la TPM ou le Lean Manufacturing), du règlement intérieur de votre propre entreprise

5. Rendre compte

- élaborer, à partir des informations fournies par les opérationnels et le service technique, les documents de synthèses de l'activité : prestations réalisées (préventif, correctif, améliorations), consommations de pièces de rechanges, sécurité, qualité, indicateurs de suivi (notamment relatifs aux objectifs contractuels)
- participer à toutes les réunions contractuelles avec le client, à différentes réunions internes avec vos directions technique et commerciale

6. Anticiper

- proposer au client les ajustements nécessaires au contrat en prenant en compte l'évolution de ses besoins
- maintenir une relation de partenariat avec le client
- préparer la reconduction du contrat avec de nouvelles propositions au client, notamment concernant la recherche de valeur ajoutée

Rémunération (brut/mois hors prime ou indemnité)

- débutant : 1 737 €
- expérimenté : 1 995 €

Évolutions et passerelles

Après quelques années de métier, vous pourrez évoluer vers les postes suivants :

- responsable d'affaires
- responsable d'un service technique

Responsable de contrats de maintenance

Les exigences du métier

L'activité de responsable de contrats de maintenance, requiert en particulier :

- de la rigueur et de l'organisation
- une bonne capacité d'écoute et dialogue
- de bonnes capacités d'analyse et de résolution de problèmes
- une bonne capacité de négociation
- la connaissance de la législation du travail
- de l'esprit d'initiative, d'être force de proposition
- la connaissance des outils informatiques : traitement de texte, tableurs, gestion de projet, présentation...

Vos futurs employeurs

Toutes sociétés de services réalisant des prestations chez des clients dans les domaines industriel et tertiaire

La formation

Les formations vers lesquelles vous pouvez vous orienter vous permettront d'acquérir des connaissances :

1. fondamentales en mécanique, électricité, électrotechnique, automatisme, technologie, dessin industriel, législation du travail...

2. appliquées au métier

- savoir analyser l'incidence des éléments d'un document contractuel : contrat de moyens, contrat de résultats, bordereaux, régie, bonus/malus...
- savoir analyser des données financières
- connaître la législation du travail

Les formations suivantes permettent d'accéder au métier de responsable de contrats de maintenance :

- DUT **Génie industriel et maintenance** (GIM) après une expérience de terrain et des formations complémentaires
- BTS **Maintenance des systèmes** (MS), BTS **Electrotechnique, Contrôle industriel et régulation automatique** (Cira), après une expérience de terrain et des formations complémentaires
- **Ingénieur généraliste**

Pour en savoir plus Afim (www.afim.asso.fr, 01 56 56 29 29)